Envoyé en préfecture le 14/01/2025
Reçu en préfecture le 14/01/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20250109-2025_DELIB_3-DE

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 9 JANVIER 2025

DATE DE CONVOCATION :

30/12/2024

DATE D'AFFICHAGE :

10/01/2025

NOMBRE DE MEMBRES :

- Inscrits	: 18
- Présents	: 15
- Absents	: 3
- Votants	: 15
- Pour	: 15
- Contre	: 0
- Abstention	: 0

OBJET :

Candidature au sous-programme ACTEE « Chêne 5 » porté par la FNCCR

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 9 janvier à 9 heures 30, le Bureau de Territoire d'Energie Somme, légalement convoqué s'est réuni dans ses locaux, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : M. Alain SURHOMME, M. Yves MONIN, M. Patrick DESSEAUX, M. Michel DESTOMBES, M. Jean-Marie MACHAT, M. Francis HOUSSÉ, M. Jean-Jacques STOTER, M. Alain SAVOIE, Mme Gaëlle PAYS, M. Dominique CAMUS, M. Gérard LEFEBVRE.

Etaient absents et excusés : Mme Virginie SANNIER, M. Jean-Paul LECOMTE, M. Bruno ÉTÉVÉ, M. Daniel CAVÉ, M. Nicolas PLÉ.

Monsieur Didier FRANCOIS a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président rappelle que TE80, TE Flandre et le SE 60 sont lauréats du programme ACTEE Chêne, porté par la FNCCR, dans le cadre d'une candidature commune à l'échelle de l'entente régionale.

Il convient de postuler à la saison 5 du programme « Chêne » afin de poursuivre plusieurs objectifs opérationnels au regard du cahier des charges imposé : solliciter une aide financière pour les frais de maitrise d'œuvre des travaux de rénovation énergétique de nos collectivités adhérentes et obtenir un renfort en matière de ressources humaines sur deux postes d'économes de flux.

D'une part, TE80 a également la possibilité de faire financer par ACTEE un poste d'Économe de Flux pour travailler sur des établissements médico-sociaux (Etablissements Publics Autonomes) sous tutelle financière du Conseil Départemental, par voie de convention avec ce dernier, en lien également avec le CCRT et la volonté de développer la chaleur renouvelable.

D'autre part, TE80 souhaite renforcer son ingénierie technique aux Communautés de communes sur leurs problématiques de gestion patrimoniale, pour être en capacité de conduire davantage d'opérations sous mandat de maitrise d'ouvrage suite aux nombreux audits énergétiques réalisés ces 2 dernières années.

.../...

Envoyé en préfecture le 14/01/2025
Reçu en préfecture le 14/01/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20250109-2025_DELIB_3-DE

OBJET :

Candidature au sous-programme ACTEE « Chêne 5 » porté par la FNCCR

…/…

Après en avoir délibéré, le Bureau de TE80 :

- Autorise le Président à candidater à ACTEE « Chêne 5 » aux cotés de l'entente ;
- Sollicite le financement de 2 postes d'économes de flux pour travailler sur le patrimoine des Communautés de Communes et des établissements médico-sociaux du département auprès du programme Chêne et le cas échéant des programmes ultérieurs ;
- Et autorise le Président à mener l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de ce programme.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Territoire d'Energie Somme

Franck BEAUVARLET